

## Compte rendu de la réunion du bureau du COREVIH OCCITANIE du 26 Juin 2017

(Bureau N°1 - 17h30-19H15)

---

- Participants :
- En présentiel (salle visio COREVIH Montpellier): Sonia Gonzalez, Guy Molinier, Nadia Rachedi, Jacques Reynes, Marie claudie Wey ; *Carine Favier (coordination médicale) et Delphine Santucci (coordinatrice régionale et territoriale).*
- En audioconférence (nb: Difficultés de connexion après 19 heures) Hugues Aumaître, Pierre Delobel , Franck Marcé , Cyril Martin, Nathalie Spenatto

### 1. Organisation et fonctionnement du COREVIH Occitanie

#### ■ **Compte rendu de l'assemblée plénière d'installation du nouveau COREVIH Occitanie (ARS 08/06/2017):**

Les phases 1 « Introduction » et 2 « Elections » ont été rédigées par l'ARS.

Présentation de la phase 3 « installation du nouveau COREVIH Occitanie » par Jacques Reynes. Le bureau complète dans le cadre d'un échange. (Cf. CR Plénière du 08/06/17)

***Ce compte rendu de la phase 3 sera adressé aux membres du bureau pour validation puis adressé aux membres du COREVIH***

#### ■ **Règlement intérieur du COREVIH Occitanie**

Relecture du règlement provisoire transmis au bureau par courriel avec les corrections apportées en séance suivante :

- Dans le titre « Comité régional de coordination de la lutte contre les IST et le VIH », rajouter « Occitanie »
- Article 1 et 2 : pas de modifications.
- Pour l'article 3 : modifications proposées :
  - Assemblée plénière
    - Page 4, deuxième phrase : arrêt de la phrase après « sur invitation du Président »
    - 3° phrase : « visa ARS » remplacer par « avis ARS »
  - Le bureau
    - Page 5 : 2° paragraphe = en cas ... un membre titulaire peut être remplacé à sa demande par son suppléant au lieu de « chaque ...est remplacé »
    - Missions : 3° paragraphe : la dernière phrase du paragraphe : « Le programme de travail doit être présenté pour avis à l'ARS avant ... » au lieu de « visé par l'ARS »
    - Page 6 : 5° paragraphe : inversion dans la phrase qui devient « Sur invitation du président, l'ARS peut participer ponctuellement aux réunions de bureau, sans voix délibérative »

- Article 6 : page 8 : les remboursements concernent les membres du comité et toute personne invitée par le bureau à participer aux travaux du comité, du bureau ou des commissions.

Il est évoqué par le vice- président la nécessité de pouvoir participer pour certains membres du comité à certaines réunions nationales concernant les Corevihs (exemple : la JEALS).

***Le RI sera à adresser aux membres du COREVIH une fois corrigé et validé par le bureau***

- **Procédures et modalités relatives aux remboursements des frais de déplacements, de restauration et d'hôtellerie** pour les personnels non médicaux hospitaliers et les personnes extérieurs au CHU de Montpellier : Notes actualisées à transmettre aux membres du comité et à intégrer en annexe au RI.
- **Conventions relatives aux personnels évoluant au sein du COREVIH dans les centres hospitaliers hors siège**

Sont concernés les personnels TEC des sites de Perpignan, Toulouse, Nîmes. Les conventions partenariales financières et de mise à disposition du personnel sont à réactualisées pour Nîmes et Perpignan et à engager pour Toulouse. La régulation administrative est centralisée sur l'établissement siège. Compte tenu des départs d'1 ETP de TEC à Nîmes depuis le 1er Janvier 2017 et d'1 ETP de TEC à Perpignan à compter du 1<sup>er</sup> Juillet, il va falloir procéder à des recrutements avec réajustement des effectifs.

Suite à l'audit, la répartition et distribution des ETP TECs sont les suivants :

- A Toulouse : stabilité des effectifs : 4,7 ETP ; A Montpellier : 3.5 ETP de TEC
- A Nîmes : 1,5 ETP de TEC
- A Perpignan : 1.5 ETP de TEC

La répartition des temps de coordination médicale n'est pas encore arrêtée entre les sites de Montpellier et Toulouse.

- 1 ETP de Data manager Occitanie
- 0,80 ETP d'animation territoriale sur Toulouse
- 1 ETP de coordination régionale et territoriale sur Montpellier

Un échange a lieu concernant le temps de TECs vis-à-vis notamment des nouvelles missions de recueil des données médico-épidémiologiques concernant les IST en particulier sur les CeGIDD.

## **2. Information budget prévisionnel 2017**

La dotation 2016 sera à priori reconduite en 2017, soit 1 094 470€.

La coordinatrice régionale se mettra en relation avec la Direction des Affaires Financières pour pouvoir présenter prochainement un point budgétaire aux membres du bureau. Des éléments devront être préalablement recueillis et préciser auprès du site fonctionnel de Toulouse pour l'ajuster. Ce qui permettra d'orienter les choix sur le reste à charge.

## **3. Axes de travail et commissions**

Il est envisagé de mettre en place dans un premier temps 5 commissions, qui pourront se scinder pour des groupes de travail en interne.

- Commission IST « Santé sexuelle » : Concernant en particulier CeGIDD, CPEF, centres d'orthogénie et médecine de ville. Nécessité de voir comment harmoniser le recueil des

données des CeGIDD, et comment recueillir les données pour la ville. Actuellement dans le cadre de Santé Publique France, demande d'indicateurs très nombreux ce qui va être difficile. Une jonction doit être faite avec la CIRE pour harmoniser et optimiser le recueil de données IST. Une rencontre avec Cyril Rousseau doit être sollicitée dans ce sens.

- Commission sur «Dépistage, Prévention diversifiée».
- Commission « Parcours de soin des personnes vivant avec le VIH » : recensement des services hospitaliers et établissements ressources pour identifier qui fait quoi en terme de prise en charge en Occitanie, réflexion autour de la gestion des données médico-épidémiologiques Nadis, poursuivre le projet d'étude sur le vieillissement des PVVIH, identifier les besoins et les freins / qualité de vie des PVVIH.
- Commission « organisations territoriales » : identifier sur le territoire les acteurs. Une réflexion doit être lancée sur la gestion de la communication externe et les outils de communication (site internet, Facebook): un sous-groupe de travail pourrait préparer cette réflexion pour la prochaine plénière.
- Commission « Populations clés » : approches populationnelles et état des lieux des besoins des publics cibles que sont les personnes privées de liberté, les travailleurs-euses du sexe et les personnes migrantes, les usagers-ères de drogues.

Les membres du bureau doivent examiner avec précision ces propositions de commissions afin de préparer et d'affiner au mieux les objectifs visés. Il est important d'y réfléchir dès à présent et d'élaborer de façon plus précise leurs contenus et d'envisager les acteurs qui pourraient y être associés (NB post bureau : Nathalie Spenatto évoque le Pr Huyghe uro-andro-sexologue au CHU à Toulouse comme pouvant être sollicité car très au fait de la thématique, plus particulièrement sur le versant psycho/santé sexuelle).

#### **4. Associations : Difficultés financières, conduite à tenir**

Force est de constater que plusieurs associations connaissent une baisse significative de leurs budgets pour cette année 2017 impactant la prise en charge des malades ou usagers. Les conséquences directes se traduisent par une diminution des actions sur le terrain et des licenciements de personnel. Des associations ont sollicité le COREVIH pour le sensibiliser à cette situation financière difficile. Le bureau après discussion, propose que le Président et Vice-Président du COREVIH Occitanie sollicitent un rendez-vous avec la Directrice de l'ARS, Mme Cavalier pour faire part de nos préoccupations à ce sujet. Un courrier sera envoyé à Mme Cavalier dans les meilleurs délais.

#### **5 Questions diverses :**

- Pour **l'acronyme** il est convenu d'attendre une éventuelle évolution consensuelle nationale.
- Pour **le logo** il est convenu de prendre contact d'ores et déjà avec le service communication du CHU. Marie Claude Wey propose que les logos du COREVIH Occitanie et de la coordination Hépatites soient étudiés dans une même lignée graphique mais avec des couleurs différentes pour les distinguer.
- Mme WEY sollicite le COREVIH pour une représentation dans le comité de pilotage du comité régional hépatites. Il est convenu que le Président représentera ès-qualités le COREVIH avec désignation de suppléance en fonction des dates de réunions.

Date du prochain bureau le 01 septembre 2017 de 17h30 à 19 heures.

Date 2<sup>ème</sup> AG : A planifier DOODLE pour bureau.